

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 61 (1999)
Heft: 4

Rubrik: ASETA et tests pour pulvérisateurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

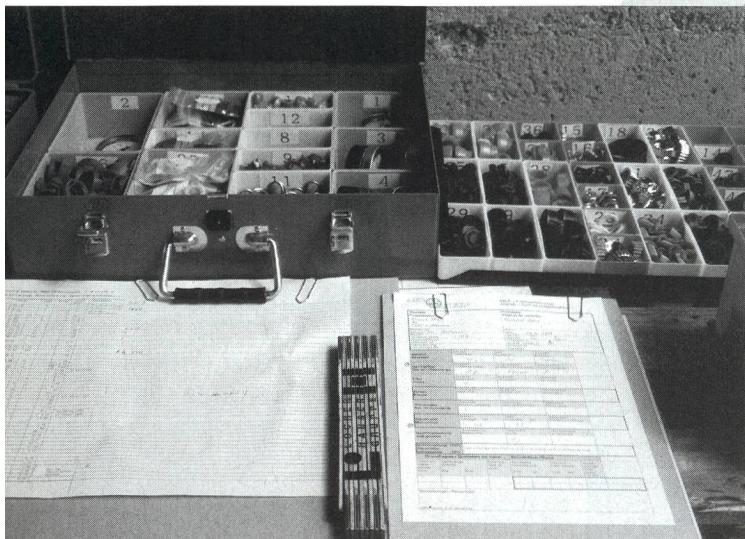
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASETA et tests pour pulvérisateurs

Franca Stalé – ASETA



Les buses, toujours les buses... qu'il faudra bien contrôler.

Dès les années quatre-vingt, les pulvérisateurs sont testés régulièrement. L'ASETA participe à ces contrôles dès le début. Un tour d'horizon montre l'évolution de ces contrôles en Suisse romande et au Tessin et l'on constate qu'une routine s'est instaurée durant ces dernières années. Au terme de l'automne pour les uns, avant le printemps pour les autres, les pulvérisateurs passent sous la loupe: un apport efficace de la technique à la sauvegarde de l'environnement.

Grâce à une bonne information diffusée par les Services de vulgarisation cantonaux, l'Office de la protection des plantes et l'ASETA, la participation aux tests ne cesse d'augmenter. Les récriminations du début se sont évaporées pour laisser place à une organisation rationnelle et bien assise de ces contrôles. Dans tous les cantons, le souci du dosage, d'une bonne répartition de la bouillie et du nettoyage de l'appareil est devenu prioritaire; bien

entendu les paiements directs ne sont pas complètement étrangers à cet état de faits, ce qui apaise, dans la foulée, les consciences écologiques et consommatrices. Riches, les stations ne le deviendront pas; dans la majorité des cas, elles sont satisfaites de pouvoir rentrer dans leurs frais. Dans l'ensemble, on constate que d'aucuns considèrent les contrôles comme un service rendu à l'agriculture. Quant au prix, il varie passablement d'un canton à l'autre et se situe dans une fourchette de 50 à 100 francs, avec souvent un prix préférentiel pour les membres ASETA.

Fribourg

L'Institut agricole de Grangeneuve, le service du machinisme agricole et l'ASETA sont partenaires pour contrôler les pulvérisateurs du canton. Cinq sites de contrôle – qui varient d'une année à l'autre – se partagent les tests. Sur demande, le Caliset est utilisé pour les turbo-diffuseurs. Les tests se déroulent toujours en septembre car, selon R. Berset gérant de l'ASETA, les pulvérisateurs sont ainsi

prêts pour les travaux de printemps. Comme dans d'autres cantons, 1 à 2 % de paysans bio font tester leurs appareils. Trois experts issus des organismes précités vérifient 25 appareils par jour. Les lacunes les plus fréquemment signalées: buses défectueuses et insuffisance du manomètre (voir encadré dans «Nouvelles des sections»).

Vaud

Sur son étendue géographique, c'est dans ce canton que les contrôles sont les plus nombreux. Il faut aussi souligner que bien des privés (ateliers mécaniques, revendeurs) font passer des tests pour les pulvérisateurs grandes cultures. Instaurés depuis 1992 ces tests font maintenant partie des moeurs, comme le déclare Frédéric Meyer, enseignant ASETA à Grange-Verney: l'an dernier, l'autorité cantonale a délivré quelque 80 permis de traiter. En Pays de Vaud – et en collaboration avec Prométerre – les contrôles se déroulent de fin mars à début juin, à raison de 2 jours par semaine. Trois personnes se relaient afin d'être toujours à deux sur les sites de tests, choisis en fonction des inscriptions. Les défauts: l'usure des buses, les intervalles peu respectés entre ces dernières (50 cm) et la rectitude de la rampe (barre fatiguée ou pliée). En fait, la répartition des buses est de loin le critère principal qui empêchera la remise immédiate de la vignette.

Valais

Après avoir collaboré au début avec Grange-Verney, c'est maintenant l'Office cantonal de la protection des plantes qui a pris les rênes de ces contrôles (grandes cultures, viticulture et arboriculture). Commencés en 1980, ces tests se déroulent sur 20 jours au printemps et occupent 5 personnes. L'état des pompes pour les vignes est en général excellent et M. Raboud, organisateur des tests, est toujours très surpris du bon état du matériel. Des lieux de tests bien choisis épargnent de longs trajets: les déplacements n'excèdent pas 10 km. Quant à l'arboriculture, il peut arriver que le volume/ha soit trop dense, qu'il faille changer les buses, régler la ventilation, vérifier le système antigoutte et régler la répartition verticale.

Neuchâtel

Pour ce canton, c'est le Service neuchâtelois de vulgarisation agricole qui contrôle les pulvérisateurs «Grandes cultures» tandis que les turbo-diffuseurs sont laissés aux soins de la station vinicole cantonale. M. Jacot du SNVA estime que les tests rencontrent un bon écho notamment de la part des agriculteurs de montagne qui profitent souvent de l'occasion pour demander des compléments d'information. Les défauts observés le plus souvent: le débit et la propreté des buses, le réglage de la pression. Une station de contrôle itinérante permet de déterminer les lieux des tests en fonction des inscriptions.

Pulvérisateurs grandes cultures

	1 ^{er} test	1993	1994	1995	1996	1997	1998
FR	1989			253	212	231	203
VD	1992	325	382	368	372	390	365
VS	1980	13	37	37	30	26	38
NE	1992	31	42	62	54	67	46
GE	1996					37	76
JU	93/94			183	166	61	117
TI	1987	22		21		28	

Les différences d'une année à l'autre s'expliquent par le fait que les pulvérisateurs sont contrôlés tous les 4 ans et que souvent d'anciens appareils sont hors service: les agriculteurs préfèrent utiliser un appareil en commun que de le remplacer.

tions, limitant ainsi les trajets des usagers à 15 km. Un collaborateur de l'office phytosanitaire cantonal et deux du SNVA procèdent à ces tests qui se déroulent de 3 à 5 jours par an sur quatre sites différents.



Genève

Situation un peu spéciale pour le canton de Genève où le prix du test est compris dans le dossier PI, établi par AGRIPIGE (organisation de PI genevoise). Les tests sont décentralisés par région et conduits au printemps. Ainsi, 5 à 6 jours par an, cinq collaborateurs de la section genevoise, à tour de rôle, examinent une vingtaine d'appareils par jour. La section contrôle également les pompes pour la viticulture et l'arboriculture. D'après M. Riedlinger, gérant de la section genevoise, les buses défectueuses et la répartition de la bouillie sont les points les plus lacunaires.



Jura

La section jurassienne de l'ASETA patronne l'ensemble des tests de pulvérisateurs. Peu de vergers et de vignes, donc peu de turbo-diffuseurs à vérifier. Si le gérant de la section, A. Koenig de Courtemelon constate une stabilisation des contrôles, il attend une légère baisse de la demande en zone de montagne car les anciennes pompes ne seront vraisemblablement peu remplacées. L'état général et le réglage du débit sont les insuffisances les plus souvent citées. La section dispose d'une station qui est transportée tous les ans à Delémont et Alle et reste

une semaine sur place. En région de montagne, les contrôles se font sur 2 ou 3 jours tous les deux ans, en alternant Saignelégier et St-Ursanne. Pour effectuer leur test, les exploitants se déplacent dans un rayon maximum de 20 km. Les experts sont des collaborateurs d'ateliers mécaniques de coopératives agricoles et travaillent à deux pour tester les pompes. Ils sont rétribués à raison de Fr. 40.– par appareil tandis que la section se charge des frais administratifs, de l'achat, de l'entretien et du déplacement de la station. A noter que les experts de la section Jura souhaitent participer à un cours de formation permanente en l'an 2000.



Tessin

Pour sa part, le Tessin a commencé assez tôt les tests pour les pulvérisateurs grandes cultures: c'est en effet depuis 1987 que l'ASETA et la Vulgarisation collaborent et desservent tout le canton. Antonio Müller, de la Vulgarisation tessinoise, explique que les tests se faisaient au début à l'aide d'un appareil de Birchmeier, mais que depuis quelques années, la FAT met un banc d'essai à disposition de la station de contrôle. Vu les prix demandés, au Tessin comme ailleurs, beaucoup considèrent que ces contrôles sont un service rendu «à l'agriculture». Une fois tous les deux ans, les utilisateurs ont l'occasion d'amener leurs pompes à tester. Il n'est pas rare que certains parcourent jusqu'à 50 km pour rejoindre la station. Trois collaborateurs dont deux de l'ASETA participent aux tests.

FR



Assemblée annuelle

Travailler pour vivre

Une bonne centaine de membres ont pris part à cette assemblée annuelle à Vuippens, présidée pour la première fois par Auguste Dupasquier de La Tour-de-Trême, élu récemment à la tête de la section. C'est à l'unanimité que les délégués ont accepté à l'augmentation de la cotisation après avoir été convaincus par le programme d'activités et l'abondance des manifestations de la section. Bien entendu, l'abonnement à «Technique Agricole» est inclus dans ce montant.

Francis Schleppi, président de la section neuchâteloise et vice-président ASETA transmet les salutations de l'Association suisse pour l'équipement de l'agriculture. En quelques mots, il explique le bien-fondé du nouveau cours de conduite G40, tel qu'il a été organisé par l'ASETA et le SPAA sur la base des directives de l'Office fédéral des routes. En collaboration avec la section Fribourg, ce cours sera organisé dans la région cette année encore.

Dans son introduction, le président A. Dupasquier souligne le succès de la campagne contre l'initiative des petits paysans d'une part, et les débordements dans les livraisons de lait, d'autre part. Dans le premier cas la solidarité fut une expérience positive, dans l'autre, tout le contraire. Pour lui, la solidarité n'est pas un vain mot: elle porte aussi ses fruits «quand on recherche ensemble des solutions là où sont les difficultés. Cela se paie aussi en argent comptant», dit le président: «Acheter un tracteur qui coûte des dizaines de milliers de francs pour 100 ou 200 heures de travail – ce n'est

pas sérieux! Des solutions existent: location ou achats de machines en commun selon le modèle français des CUMA, cercles de machines, entrepreneurs agricoles, exploitations et installations gérées en commun... Bien sûr, on perd un peu de son autonomie mais, se demande Dupasquier, n'y aurait-il pas un gain social, technique et même financier à concréteriser? Car, faut-il vivre pour travailler ou travailler pour vivre?»

Un programme varié

Le gérant, Roger Berset passe en revue les activités de l'année dernière, à l'intention des membres rassemblés:

- Les contrôles de pulvérisateurs pour les utilisateurs conscients de leurs responsabilités et pour lesquels les membres de l'AFETA reçoivent une prime. Sur 203 appareils testés, 170 (84 %) étaient conformes aux normes tandis que les 33 appareils restants devaient être réparés avant de recevoir la vignette adéquate.
- Les installations de freins de 5 tracteurs et de 14 remorques ont également été testées à Domdidier.
- Les entrepreneurs agricoles ont été invités à participer à une réunion à Guin. Ils ont aussi pris part à des essais de semis pour prairies artificielles à l'Institut agricole de Grangeneuve exécutés sur diverses surfaces.
- Quant aux cours de préparation pour le permis G, ce n'est pas moins de 296 jeunes qui ont participé au cours de 3 jours. Seuls 14 d'entre eux n'ont pas obtenu le permis.

Pour l'année à venir, un riche programme a été conçu. Il commence avec le cours de 3 jours pour l'obtention du permis G, les 6, 7 et 8 avril à l'Institut de Grangeneuve. Selon le rythme établi d'une fois tous les 4 ans, les tests de pulvérisateurs seront à nouveau à l'ordre du jour. C'est à Cugy, FR, Vauderens, Chénens, Ried et Guin qu'ils se dérouleront en 1999. Cette année, les contrôles de freins se feront dans la partie alémanique du canton. La section a aussi prévu une visite à l'usine d'estérification à Etoy,

Jubilé ASETA

Championnat suisse de conduite de tracteurs

A l'invitation de l'Association bernoise pour l'équipement technique de l'agriculture, le championnat suisse aura lieu les

- samedi et dimanche 4 et 5 septembre 1999
- sur la place d'armes de Sand à Schönbühl, BE

Il est organisé dans le cadre des manifestations du 75^e anniversaire de l'ASETA.



Mieux vaut tard que jamais: une année après sa démission, l'ancien président de la section Fribourg reçoit le cadeau de la section des mains d'Auguste Dupasquier, actuel président et membre du Comité directeur de l'ASETA.

Les tests pour pulvérisateurs en 1998



Dans le canton de Fribourg, les pompes sont contrôlées 4 fois par an, selon la rotation établie. Les tests sont décentralisés et sont conduits chaque fois dans un district différent. Ces quatre dernières années, près de 900 contrôles ont été effectués (voir article p. 16) et les experts ont constaté avec satisfaction que 80 % des pulvérisateurs étaient en bon état. Sur 203 appareils testés en 1998, la liste des défauts mentionne: la précision de réparation insuffisante (21 appareils), le manomètres (12), la rampe (4), le filtrage (4), le système antigoutte (4), le châssis (2). Dans 64 des cas la signalisation était défaillante et dans la protection de la prise de force s'est révélée insuffisante dans 16 cas. Roger Berset note non sans plaisir que l'état des appareils des membres ASETA est de 2 à 3 % supérieur à ceux des membres... potentiels.

VD, ainsi qu'une visite à l'Institut de Grangeneuve pour apprécier les différents systèmes de prairie artificielle mis en place en 1998. En collaboration avec l'ASETA, la section prévoit aussi l'organisation d'un cours de conduite G40.

Le championnat cantonal de conduite de tracteur aura lieu le 29 mai à Grangeneuve. Les chauffeurs qualifiés à l'issue de ce concours se retrouveront au Championnat national pour disputer le concours du jubilé les 28 et 29 août prochain dans le canton de Berne.

Les comptes de la section se soldent pas un bénéfice de Fr. 1500.-. En effet, après avoir déduit le montant de la cotisation à verser à l'Association

centrale, les recettes se montent à Fr. 24000.- et les dépenses à Fr. 22500.-. Ce bon résultat est dû aux montants restitués par les 4 fournisseurs de lubrifiants soit Pétrol-Charmettes S.A., Celsa Produits Pétroliers S.A., Agro-Center Sense, Guin et Agrola S.A. Fribourg. Cependant, et malgré ce boulement positif, le comité demande d'augmenter la cotisation afin de compenser le montant élevé versé à l'Association centrale. L'assemblée accepte cette décision sans opposition.

Les bons conseils

C'est le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf qui transmet les salutations du gouvernement fribourgeois. Il ap-

pelle la population paysanne à se tourner de façon positive vers l'avenir et se réjouit que pratiquement deux tiers des exploitations aient été représentées aux soirées d'informations sur la «PA 2002». Quant à la politique en général, P. Corminboeuf demande «d'accorder davantage de confiance aux élus au lieu de lancer à tout propos recours et oppositions». Le président de l'Union fribourgeoise des paysans, Josef Fasel attire l'attention des auditeurs sur l'importance de surveiller le marché du lait. «Il serait bon, ajoute-t-il, pour assurer ses revenus, d'examiner d'autres créneaux

de production au lieu de se focaliser sur le lait.»

Assurer ses revenus et tout de même épargner des frais, un thème qui touche aussi la sécurité. Walter Hirsiger du SPAA relève les avantages de rouler avec des véhicules à la signalisation correcte, aux freins fiables pourvus de sécurité au point d'attelage. Il souligne aussi qu'à une époque où il faut sans cesse être performant, aucune concession ne devrait être concédée à la prévention des accidents. L'assemblée se termine par un goûter qui laisse une large place à la convivialité.

Ueli Zweifel

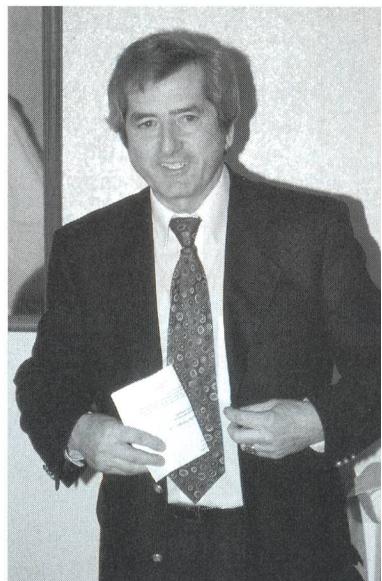
VD



Nouvelles de la section vaudoise

Lors de son assemblée annuelle au Restaurant du Stand de Vernand en février dernier, les quelque 80 membres présents prennent note de la démission de Francis Jacquet, de Concise. Madame Marlise Hergler continue à s'occuper de la gestion de la section tandis que Willy Bachelard, agriculteur et entrepreneur agricole à Eysins reprend la présidence. Son siège au comité sera occupé par Pascal Marendaz de Mathod.

Vu la surface agricole utile du canton, la section compte plus de 2100 membres. Un chiffre qui a quelque peu baissé l'an dernier puisque 130 adhérents ont donné leur démission. Toutefois, tous les espoirs sont permis puisque plus de 80 adhérents étaient présents et qu'une campagne de recrutement est annoncée pour cette année. Un des atouts de cette campagne, sera sans doute le prix préférentiel prévu à l'intention des membres qui feront tester leurs pulvérisateurs: Fr. 60.- au lieu des Fr. 90.- payés jusqu'ici. Toujours pour accorder des



avantages à ses membres, le comité a entrepris des négociations avec divers assureurs afin d'obtenir un «rabais de flotte» (réduction de primes à partir de deux tracteurs).

Valeur sûre de la section, les cours pour l'obtention du permis G: 142 jeunes ont passé l'examen avec succès. W. von Atzigen, du service technique de l'ASETA, présente le cours de conduite G40, cours qui permet de mieux maîtriser la conduite du tracteur et, par une annotation dans le permis, donne la possibilité de rouler à 40 km/h.

Au terme de l'assemblée, Philippe Rossy, collaborateur à l'Office de crédit agricole de Prométerre prend la parole pour comparer les diverses formes de financement de l'acquisition de matériel agricole.